

Zeitschrift: Arbido-R : Revue
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 8 (1993)
Heft: 1

Vorwort: Editorial
Autor: Gorin, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Il y a sept ans paraissaient les premiers numéros de vos bulletin et revue préférés. L'AAS, l'ex-ABS (devenue depuis BBS) et l'ASD avaient décidé d'unir leurs forces en matière d'information destinée à leurs membres: la naissance d'ARBIDO fut sans conteste, dans les milieux de l'information documentaire suisse, un événement marquant des années quatre-vingts.

Depuis 1986, ARBIDO a, certes, «pris de la bouteille» et par conséquent subi quelques changements mineurs, mais ses caractéristiques générales sont demeurées les mêmes. La Commission de rédaction d'ARBIDO, désireuse d'échapper à une certaine routine pouvant résulter des tâches liées à la gestion courante de nos publications et soucieuse d'améliorer en permanence leur qualité, va engager une réflexion de fond concernant ARBIDO dans le courant de l'année.

Notre Commission ne souhaite pas modifier le «Statut régissant l'édition et la rédaction de deux publications périodiques publiées sous le titre ARBIDO», élaboré et adopté par les associations éditrices en 1986. Il désire bien plutôt analyser la situation d'ARBIDO à la lumière des objectifs fixés dans ce texte, et agir dans le sens d'une adéquation optimale entre ces lignes directrices qui nous paraissent garder toute leur valeur et la réalité présente de nos publications et de notre contexte professionnel.

Pour ce faire, notre Commission collabore étroitement avec les comités de l'AAS, de la BBS et de l'ASD qui, je me plais à le souligner, soutiennent très activement ARBIDO. Mais nous souhaitons également avoir vos suggestions, vos remarques, vos critiques; ARBIDO est votre périodique, il doit répondre à vos attentes et correspondre à vos besoins:

ECRIVEZ-NOUS DONC (*) POUR NOUS FAIRE PART DE VOTRE AVIS AU SUJET D'ARBIDO!

Nous ne vous demandons pas de développer de grandes théories, les réflexions spontanées sont souvent les plus intéressantes! Nous attendons votre courrier avec impatience! Toutes les critiques constructives nous permettront d'améliorer encore et toujours ARBIDO-B et ARBIDO-R... mais n'hésitez pas non plus à nous faire connaître votre éventuelle satisfaction, cela nous fera très plaisir...!

Avec nos remerciements anticipés pour votre collaboration!

Michel Gorin

* Rédaction d'ARBIDO p/a Institut d'études sociales, E.S.I.D., case postale, 1211 Genève 4 (dans la mesure du possible, avant le 15 juin).

Die Archive der schweizerischen Direktorenkonferenzen

Silvio Bucher, Josef Zweifel

Die Koordinationskommission des VSA hat das Ziel, Richtlinien für die Archivierung in Bereichen, die der gemeinsamen Verwaltung der Eidgenossenschaft und der Kantone oder mehrerer Kantone unterliegen, zu erarbeiten. So wurde die Situation in den verschiedenen «Kantonalen Direktorenkonferenzen» (in denen die Regierungsräte mit gleichen Aufgabenbereichen vereint sind) untersucht und eine zusammenfassende Tabelle erstellt, welche eine Übersicht bietet über die Zielsetzungen und Standorte der Archive.

La Commission de coordination de l'AAS s'est donné comme but d'élaborer des recommandations en matière d'archivage dans les domaines où la responsabilité de ce dernier est partagée entre Confédération et cantons, ou entre cantons eux-mêmes. C'est ainsi qu'elle a étudié la situation dans les différentes «conférences des directeurs cantonaux» (réunissant les Conseillers d'Etat chargés des mêmes domaines), et qu'elle en propose un tableau récapitulatif permettant de mieux en connaître les objectifs et de localiser leurs archives.

La Commissione di coordinamento dell'AAS si è prefissa l'obiettivo di elaborare raccomandazioni in materia di archiviazione in quei campi dove la responsabilità di quest'ultima è condivisa tra Confederazione e cantoni e tra i cantoni stessi. E' in questo senso che l'Associazione ha studiato la situazione nelle diverse «conferenze dei direttori cantonali» (che riuniscono i consiglieri di stato responsabili degli stessi settori) e che propone un quadro ricapitolativo che permette di conoscere meglio gli obiettivi e di localizzare i loro archivi.

1. Einleitung

Die schweizerischen Direktorenkonferenzen sind «konsultative Vereinigungen der Vorsteher eines bestimmten Regierungsdepartements zur Information und Abstimmung der Meinungen unter sich und mit dem Bund über interkantonale, nationale und internationale Probleme ihres Bereichs sowie zur Pflege des persönlichen Kontakts»¹. Insgesamt gibt es heute 14

¹ Zu Rechtsform, Aufgaben, Organisation, Wirkung usw. der Direktorenkonferenzen siehe: *Die schweizerischen Direktorenkonferenzen: Gegenwart und Zukunft* / Hrsg. von der Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit. Solothurn 1976. – FRENKEL, Max. «Die schweizerischen Direktorenkonferenzen.» *Verwaltungspraxis* 4/1983, S. 8–10. – HAENNI, Dominique. «La Coordination entre les cantons» *La dynamique fédéraliste en Suisse, sous la direction de Raimund E. Germann et Jean-Daniel Muller. Colloque franco-suisse des 27 et 28 mars 1987 à Paris. Publications de la Société des sciences administratives (SSSA), vol. 10, janvier 1989, p. 91–101.*